



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Quotas de production

Question écrite n° 3125

Texte de la question

M Henri Bayard fait part à M le ministre de l'agriculture et de la forêt de l'inquiétude et du mécontentement à la fois des producteurs des laiteries et des transformateurs face à la situation qui découle des quotas laitiers. En effet, alors qu'on parle des pénalités, alors que des producteurs, notamment en zone difficile, sont contraints de réduire leur production et donc leurs ressources et qu'ils n'ont pas d'autre moyen de vivre qu'avec le lait, les laiteries et les transformateurs sont conduits pour maintenir leur activité d'acheter du lait dans des départements éloignés de la Loire, voire à l'étranger, soit à des prix plus élevés en raison, entre autres, de la distance. Face à cette situation que de nombreux parlementaires avaient prévue, il lui demande quelles mesures d'assouplissement il compte prendre pour revenir à une situation moins aberrante.

Texte de la réponse

Reponse. - Les mécanismes d'intervention contribuent à assurer globalement un équilibre du marché des produits laitiers et un niveau de prix dont profite chaque agent économique de la filière, quelle que soit sa position géographique et indépendamment du fait qu'il ait personnellement recours aux mécanismes d'intervention. Dès lors que l'équilibre du marché est atteint, les échanges de produits laitiers entre laiteries paraissent une pratique commerciale habituelle d'opérateurs soucieux d'assurer le fonctionnement de leurs installations de transformation à un niveau suffisant d'activité et l'approvisionnement convenable et régulier de leurs clients dont les besoins ne suivent pas forcément la variation saisonnière de la production laitière. Cette variation saisonnière existait avant la mise en place du régime de maîtrise de la production laitière, qui a cependant contribué à accentuer ce phénomène dans la mesure où les producteurs en situation de dépassement sont conduits à freiner leur production pendant les mois traditionnellement les plus creux. C'est dans l'intensification des échanges entre laiteries que peuvent être surmontées les difficultés d'approvisionnement que pourraient rencontrer certaines d'entre elles.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3125

Rubrique : Lait et produits laitiers

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 1988, page 2697